

## Phénomène d'induction sur un tube d'armature d'un nouveau pylône 380kV à Brabo III



Le lundi 27/05/2024, le contractant génie civil à l'emplacement du pylône P61 installait des tubes d'armature dans les trous de forage qui seront plus tard remplis de béton pour les fondations du pylône.

Les travaux se déroulaient à proximité de 4 jeux de câbles 380kV (380.51/52/53 et 54), dont 3 étaient en service à ce moment-là. Les conditions météorologiques étaient assez favorables, mais humides. Un vent fort soufflait de la direction des lignes adjacentes à la zone de travail.

Alors que le tube de forage était suspendu à la grue et qu'il était déplacé vers le trou de forage, un phénomène d'induction s'est produit. Dès que l'ouvrier a essayé de guider le tube de forage au niveau du trou de forage, il a immédiatement ressenti une décharge. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital pour un contrôle et a été gardé en observation pendant 24 heures, conformément à la réglementation. Il a ensuite pu rentrer chez lui sans blessures physiques.



### Cause principale

Proximité de lignes électriques à haute tension à proximité de la zone de travail, combinée aux conditions météorologiques.

## Mesures de sécurité prises pour éviter la situation dans le futur :

Une procédure a été convenue en consultation avec le PRC MAC LA&S et le contractant, à appliquer à proximité d'autres lignes à haute tension :

- Fixer d'abord un câble de mise à la terre de 10 mm<sup>2</sup>, 40 m, avec une pince ARCUS à la barre d'armature avant de la toucher et de la guider ;
- Même type de mise à la terre au niveau du piquet de terre. Accompagner ce câble de mise à la terre pendant la manipulation ;
- Abaisser la barre d'armature dans le tube de forage, déconnecter la chaîne de levage du tube de forage ;
- Déconnecter la mise à la terre du tube de renforcement.

Une procédure similaire s'applique pour le levage de pylônes à haute tension à proximité d'autres lignes.

Elia va également créer un groupe de travail interne chargé d'élaborer une directive contenant des mesures pour ces types de travaux.

---



Editeur responsable  
**Karima Dahmani - Contractors Safety Manager**